



Paris, le 18 novembre 2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **L'AMF met à la disposition des élus un nouvel outil pour encourager les démarches éco-responsables**

→ **En novembre 2007**, à l'initiative de Jacques Péliissard, Président, l'AMF a élaboré la « Charte des maires pour l'environnement ». Déclinée en 6 axes d'action (promouvoir la sobriété énergétique / maîtriser l'urbanisme et diversifier l'offre de transports publics / préserver les ressources naturelles / protéger la biodiversité / conjuguer environnement et santé / conduire des politiques municipales écologiquement responsables), elle se veut être à la fois le témoignage et le support de l'engagement des communes en faveur de l'environnement et du développement durable.

→ **En novembre 2008**, l'AMF, en partenariat avec l'ADEME, a décidé d'aller plus loin. Elle offre pour cela, à titre gracieux, un nouvel outil aux élus : le guide pratique « Les collectivités et l'éco-responsabilité ». Très concret et opérationnel, il fournit la méthodologie pour mettre en place des démarches éco-responsables au sein des collectivités.

En effet, les près de 40 000 collectivités françaises peuvent avoir une influence significative sur l'environnement. Les services qu'elles organisent, les décisions qu'elles prennent, notamment en matière d'aménagement du territoire, mais aussi l'ensemble de leurs activités influent sur l'état de l'environnement. En prenant en compte dans leur mode de fonctionnement des « bons » réflexes au quotidien et des choix de gestion intégrés, les collectivités peuvent diminuer les pressions exercées par leurs activités sur l'environnement et contribuer ainsi à la préservation des ressources.

#### **Pourquoi un guide ?**

L'objectif de ce guide est d'accompagner et d'apporter aux élus les moyens d'engager, puis de pérenniser des démarches éco-responsables au sein de leur collectivité. Véritable outil pratique, il propose de nombreux exemples d'actions concrètes, simples et éprouvées, susceptibles d'être reproduites et développées, quelle que soit la taille ou le budget de la collectivité. Agrémenté d'exemples de tableaux, de conseils pratiques, de liens vers des sites utiles et de ressources bibliographiques, il donne les bases pour argumenter, convaincre et s'engager dans une démarche éco-responsable.

**Par respect pour l'environnement, ce guide n'est pas diffusé en version papier, vous pouvez le télécharger gratuitement sur le site de l'AMF : [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)**

**Retrouvez également la « Charte des maires pour l'environnement » à la même adresse.**

**Contact Presse :**  
**Marie-Hélène GALIN**  
Tél. 01 44 18 13 59  
[mhgalin@amf.asso.fr](mailto:mhgalin@amf.asso.fr)